

**RABAIS OFFERTS PAR NOS PARTENAIRES EN 2020**

**BAIE DE  
BEAUPORT  
LA PLAGE EN VILLE**

**30% de rabais sur le tarif journalier  
et l'abonnement saisonnier**

Le tarif journalier, environ 6\$ de rabais (15\$ vs 21\$)

- Stationnement
- Accès quotidien
- Mise à l'eau

L'abonnement saisonnier,  
environ 52\$ de rabais (121\$ vs 173\$)

- Stationnement
- Accès au site
- Mise à l'eau
- Service d'entreposage d'embarcation sécurisé
- Accès à une capitainerie exclusive (accès aux douches, toilettes, etc.)
- Nombreux privilèges chez ses partenaires (rabais aux cantines, aux bars, etc.)



**Rabais sur les produits et la location**

**Achats en ligne et à la boutique de Saint-Hubert**

- 15 % sur les kayaks de mer neuf à prix régulier jusqu'à concurrence de 1 par membre par année
- 15 % sur les vêtements et les accessoires à prix régulier et de la collection régulière
- 15 % sur les tarifs de location

[www.boutiqueborealdesign.com](http://www.boutiqueborealdesign.com)

**Latulippe** 

**Rabais et Carte VIP gratuite**

La carte VIP Latulippe donne droit à un rabais de 10 % sur la marchandise (exceptions : Lemieux Armuriers) ainsi qu'à diverses promotions et événements exclusifs au Club VIP. Le magasin fera parvenir au membre sa carte VIP.

[www.latulippe.com](http://www.latulippe.com)



**Rabais et Membership 2020 gratuit**

sous présentation de la carte de membre du Squall 2019.

- 15 % de rabais à l'achat de kayak à prix régulier ;
- 15 % de rabais sur les équipements nautiques à prix régulier.

Exceptions promotions et liquidations.

<https://www.maikan.ca>



Notre partenaire Quatre Natures offre des formations de niveau FQCK KDM 1 de la fin du mois de mai à la fin du mois de septembre 2020. Vous pouvez les rejoindre par téléphone au

**418-271-7234 ou sur leur site web**

<https://quatrenatures.com/formation/formation-kayak-mer-niveau-1-fqck/>

Suite à la réussite de votre niveau FQCK KDM 1, Quatre Natures vous remettra une carte vous donnant droit à un abonnement gratuit pour le club de kayak Le Squall valide jusqu'au 31 décembre 2020.